

# ***ASSEMBLEE GENERALE 2010 DE L'ASSOCIATION MONTAGNE & PARTAGE***

---

## ***Compte rendu :***

Bourg-en-Bresse, le Samedi 26 mars 2011 (Salle du restaurant *Le Français*)

### **1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS :**

Ouverture ce jour de la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale de l'Association Montagne & Partage par le président Gérard CLERMIDY. Un peu plus d'une trentaine de personnes sont présentes.

Mot de bienvenue à tous les participants, qui pour certains sont venus de loin, témoignant ainsi de tout l'intérêt qu'ils portent aux activités de notre association.

Ainsi que je l'ai exprimé dans la lettre de convocation adressée à l'ensemble des membres le 20 janvier 2011, il apparaissait légitime que beaucoup de nos membres ne pourraient se déplacer ce jour à Bourg compte tenu de leur éloignement, aussi ai-je demandé à ceux qui ne pourraient être présents d'envoyer leur pouvoir. Ce qui a été massivement fait. Plus de 200 équivalents-votes reçus pour un quorum établi à 154 droits de vote.

Cette Assemblée Générale peut donc juridiquement délibérer.

Remerciements également à Pierre RAMBOZ, maitre des lieux et membre de notre association, qui met gracieusement à notre disposition cette salle pour nos travaux.

### **2. COMPTE RENDU D'ACTIVITES :**

#### ***Formalités administratives :***

A partir d'une décision de constitution en association 1901 du 19 décembre 2009, Montagne & Partage a été officiellement créée le 14 janvier 2010 (Dépôt des Statuts, liste des dirigeants, etc.), avec parution au Journal Officiel le 30 janvier 2010.

Le 18 Février 2010, après enquête approfondie de la Direction des Services Fiscaux de l'Ain, Montagne & Partage a été habilitée à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit aux donateurs aux réductions d'impôts prévues par les dispositions des articles 200 et 238bis du Code général des impôts.

Cette date matérialise le début effectif et opérationnel de Montagne et Partage.

La première année d'exercice de Montagne & Partage a été consacrée pour une grande part à la mise en place des structures de fonctionnement permettant l'adhésion des adhérents et la collecte des premiers fonds.

Pour votre information, un rendez-vous a été pris avec la Direction des Services Fiscaux de l'Ain afin de s'assurer que tout est fait en bonne et due forme au regard de notre agrément fiscal.

#### ***Nomination d'un correspondant officiel au Népal :***

Notre ami PEMBA SHERPA a été officiellement nommé le 15 août 2010 correspondant officiel de notre association au Népal. Son rôle consiste à intervenir comme interface entre le bureau exécutif de l'Association en France et son Président, et les autorités officielles du Népal en rapport avec l'ensemble de nos programmes d'aide humanitaire.

Pemba a aussi un rôle essentiel s'agissant de valider sur le terrain la nécessité et la pertinence des projets, d'évaluer les candidatures de parrainage, les valider et les contrôler, et en règle générale de faire remonter toutes les informations susceptibles d'entraîner une

aide humanitaire. Pemba intervient bénévolement comme l'ensemble des membres de Montagne & Partage et représente un rouage essentiel de notre Association.

### ***Mise en œuvre d'un site internet :***

Ce support de communication moderne étant incontournable, il a pu être rendu opérationnel (<http://www.montagne-et-partage.com>) grâce à l'implication amicale de Ludo CHALLEAT qui a rentré toutes les données, aidé au niveau du graphisme par Marc DREYER. Un grand merci à eux, étant précisé que des améliorations méritent d'être apportées en 2011 quant à l'attractivité du site.

### ***Campagne d'adhésions :***

Elle a pu être menée à partir d'un dépliant de présentation de Montagne & Partage, accompagné d'un bulletin d'adhésion et d'une lettre-argumentaire établie par le Président, l'ensemble de ces supports ayant été fournis gracieusement par la Société Color 01 de notre ami et secrétaire Bernard DESHAIS. Qu'il soit ici chaleureusement remercié.

A fin 2010, nos effectifs s'établissent à 121 membres fondateurs (Ayant versé une cotisation minimum de 100 €), plus 33 membres dits sympathisants, soit un total de 154 membres. Notre Trésorier reviendra en détails dans son rapport financier sur le produit de ces diverses cotisations.

La campagne d'adhésion a été menée essentiellement autour de trois axes : le cercle relationnel du Président Gérard CLERMIDY, le cercle de notre ami Philippe BOS en région parisienne (Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour sa forte implication), et enfin le cercle dit alpin de notre ami Ludo CHALLEAT.

### ***Campagne de conférences :***

Diverses conférences ont été données en vue de partager des expériences vécues et accessoirement de collecter des fonds, principalement par le Président Gérard CLERMIDY sur le thème *de la haute montagne à l'humanitaire* (Rotary International, Académie Granet, Association des anciens Elèves du Lycée Lalande, ainsi que par Pierre SCHWINTÉ en Normandie sur le thème de *son expédition à l'Everest*. Ces conférences ont reçu un accueil chaleureux et ont permis de collecter des dons. Comme elles s'inscrivent directement dans la notion de montagne et de partage, elles seront développées en 2011. Toutes les initiatives des membres sont les bienvenues.

### ***Campagne de sollicitation d'entreprises en vue générer du sponsoring :***

Un dossier circonstancié a été monté pour présenter l'association, ses projets, et impliquer certaines entreprises amies dans le cadre d'un partenariat (conférences internes avec films, débats, logos sur supports, etc.). Force est de constater à regret que cette initiative n'a pas rencontré le succès escompté.

En marge de cette démarche, soulignons le partenariat établi avec la Société Expes.com de notre ami Ludo CHALLEAT, qui a décidé de verser 50 € par inscription d'un des membres de Montagne & Partage à ses programmes d'expéditions. Cette initiative est vivement appréciée, et nos remerciements s'adressent personnellement à Ludo CHALLEAT.

De nombreux laboratoires pharmaceutiques ont été également contactés en vue d'obtenir des médicaments gratuits à remettre à la Clinique Shechen à Kathmandu. Certains ont donné spontanément, d'autres nous ont renvoyés vers un organisme centralisateur de dotation humanitaire.

### ***Campagne d'information des membres :***

Les membres représentant le socle et le moteur de notre association, il a été envisagé dès le départ et en toute transparence de les tenir informés au plus près de l'ensemble des activités de Montagne & Partage. A cette fin a été éditée une lettre de liaison appelée ***la lettre de Montagne & Partage***, diffusée par voie postale en juin et décembre 2010. Cette initiative a été reçue très positivement et sera pérennisée en 2011.

### ***Mise en place d'une campagne de parrainages d'enfants népalais :***

Grace à l'engagement personnel de 10 donateurs individuels contribuant à hauteur de 500 € par an, 10 parrainages ont pu être mis en place, en direction de la communauté sherpa méritante.

- Dolma Sherpa parrainé par Ludo CHALLEAT.
- Lhakpa Doma Sherpa parrainé par Gérard CLERMIDY.
- Migma Sherpa parrainé par Pierre SCHWINTE.
- Saaron Chapagain parrainé par Jean Philippe CAPELLI.
- Sarbin Shersta parrainé par Serge et Michelle GRANDCLEMENT.
- Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par Raymond DUBOURGET.
- Meki Sherpa parrainé par Brigitte et Amandine PETTT.
- Nima Sherpa parrainé par Norbert FLAUJAC.
- Jangbu Sherpa parrainé par Claude COLETTA.
- Pasang Nuru Sherpa parrainé par Jean Bernard PAULHAC.

L'ensemble des enfants et leurs parents ont été reçus en octobre 2010 à Kathmadu par le Président Gérard CLERMIDY au cours d'une réunion formelle organisée par Pemba Sherpa. A cette occasion, il leur a été remis une contribution financière annuelle de 450 €, accompagnée d'une pharmacie basique de premiers secours et d'un sac à dos d'écolier à l'effigie de Montagne & Partage (écusson). Les familles, mises en face de leurs obligations morales vis-à-vis des donateurs se sont montrées particulièrement émues et reconnaissantes. PEMBA SHERPA est chargé du contrôle de la bonne utilisation des fonds versés pour aider à l'éducation scolaire des enfants parrainés.

A titre d'information complémentaire, je vous informe que 9 nouveaux contrats sont en cours d'agrément en 2011.

### ***Mission du Président Gérard CLERMIDY au Népal en octobre 2010 :***

Ce voyage a été organisé à l'initiative et aux frais exclusifs de l'intéressé (Renoncement au remboursement des frais engagés conformément à la possibilité offerte par le règlement intérieur de Montagne & Partage) en vue de concrétiser les parrainages, de visiter bon nombre de familles dans leur environnement personnel, la plupart dans le Khumbu, d'évaluer les besoins potentiels à financer, et de rencontrer les autorités du Ministère népalais de l'éducation, ainsi que Matthieu Ricard en vue d'un éventuel partenariat opérationnel sur notre gros projet majeur de construction d'une école.

## **3. COMPTE RENDU FINANCIER :**

Présenté par notre Trésorier Yves RISPOLI, sur la base d'une mission de présentation des comptes annuels de l'Association Montagne & Partage, établie par la Société COFIGEC Rhône Alpes établie à Bourg en Bresse.

Le total du bilan s'établit à 21 415 €, à partir de ressources propres d'un montant de 27 546 €.

L'excédent annuel s'établit à 21 415, avec constitution d'un fonds de réserve de 20 000 € pour le financement de la construction d'une école, et affectation du solde de 1415 € en fonds associatifs. Le Président Gérard CLERMIDY se félicite des bons résultats obtenus après moins d'une année d'exercice.

#### **4. APPROBATION DES COMPTES :**

Demande de quitus. La gestion et les comptes 2010 de Montagne & Partage sont approuvés à l'unanimité.

#### **5. POINT SUR LE REGLEMENT INTERIEUR :**

Rappel : Prévu et adopté en Assemblée Générale Constitutive du 19 décembre 2009.

Objet : Fixer les divers points non prévus par les Statuts, notamment ceux qui ont trait à l'Administration interne de l'Association. Ce règlement intérieur s'impose à tous les Membres de l'Association.

Premiers points votés en Assemblée Générale du 19 décembre 2009 :

1. Ethique : Tous les Membres présents s'accordent sur le principe fondamental du bénévolat pour régir le fonctionnement interne de l'Association. Dans ce but, les dépenses doivent être réduites à leur plus simple expression, essentiellement d'ordre administratif (fournitures de bureau, affranchissement, etc.), où liées à des déplacements justifiés.
2. Salaires et frais de déplacement : Pour respecter ce principe d'un engagement désintéressé, aucun salaire ne sera versé aux membres du Conseil d'Administration, ni autres jetons de présence. Les éventuels frais de déplacement et de séjour pourront être remboursés sur justificatifs aux membres amenés à se déplacer pour le compte exclusif de l'Association. S'ils le souhaitent, et cela est vivement recommandable pour optimiser la gestion budgétaire de l'Association, les membres pourront aussi renoncer au remboursement de ces frais.
3. Fiscalité sur le mécénat : une demande d'autorisation d'émission de reçus fiscaux sera adressée à la Direction des Services fiscaux de l'Ain. Dans l'hypothèse où notre Association sera reconnue d'intérêt général, donc habilitée à délivrer des reçus fiscaux, tous les donateurs éventuels se verront délivrer un reçu fiscal précisant la date et le montant de leur don. Les membres ayant engagé des dépenses personnelles au profit exclusif de l'Association pourront se prévaloir d'un reçu fiscal du montant de leurs dépenses, à condition d'avoir expressément renoncé à leur remboursement par l'Association.

Depuis cette date, Montagne & partage est officiellement habilitée à délivrer des reçus fiscaux. (Rescrit fiscal N° 207-09 du 18 février 2011).

#### **6. ELECTIONS AU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Proposition de la candidature de Philippe BOS, administrateur de biens, demeurant à Fontenay-aux-Roses, à un poste de vice-président, délégué pour la région parisienne. Candidature présentée par le Président Gérard CLERMIDY. Vote.

Philippe BOS est élu à l'unanimité au poste de vice-président délégué pour la région parisienne.

## **7. PROJETS POUR 2011 :**

- Continuation de la campagne d'adhésions. Stratégie du one to one.
- Continuation de la campagne de conférences :  
Gérard CLERMIDY : Lyons Club de Pérouges, Académie Granet Pérouges, Zonta Club de Bourg et Macon. Etc.  
Pierre SCHWINTE : Rotary Club d' Abbeville.  
Gérard CLERMIDY et Ludo CHALLEAT: projet d'école de Villaz.
- Amplification de la campagne de parrainages:  
Parrains donateurs pressentis : Gérard BRAUD, Marc BABIN, Bernard PERRIN, Philippe BOS, Claude DESHAIS, Gilles ROMAN, Alain BOUVARD, Patrick NAZARETH, Pierre POCHON, Cécile CHALLEAT. Désistement Brigitte et Amandine PETIT.
- Capitalisation financière sous forme de fonds de réserve en prévision du projet associatif majeur de construction d'une école. L'objectif reste fixé à 50 000 €.
- Financement d'un poste annuel de professeur d'informatique dans l'école publique de Taksindu dans le Khumbu, avec accès Internet pour finaliser un jumelage avec l'école publique de Villaz près d'Annecy. Coût prévisionnel : 126 000 RS.
- Financement de cours de Français (1 personne), d'Anglais (6 personnes) et de techniques d'escalade et de sécurité (1 personne) en direction de la communauté des Sherpas d'altitude. Coût prévisionnel : 43 400 RS.
- Financement d'équipements mobiliers pour l'école privée de Biratnagar (200 élèves représentant les trois communautés religieuses du Népal : hindous, bouddhistes et musulmans). 44 tables et bancs, 4 bureaux pour enseignants, 6 tableaux noirs et du matériel pédagogique. Coût prévisionnel : 139 200 RS.
- Bourse d'étude du Français auprès de l'Alliance Française de Kathmandu, destinée à une jeune fille méritante SABNAM SHERPA. (500 €).
- Edition de deux séries de cartes postales (Portraits d'Himalaya et paysages d'Himalaya) destinées à la vente (membres, relations, conférences, RP, etc.)

Demande d'approbation de ces projets pour 2011.

L'ensemble de ces projets sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Le Président Gérard CLERMIDY précise qu'il se rendra au Népal, dans les mêmes conditions qu'en 2010, c'est-à-dire à ses propres frais, afin de finaliser ou donner l'impulsion nécessaire à tous ces projets. Il est d'ores et déjà prévu qu'il se rende à Taksindu et à Biratnagar en compagnie de notre correspondant local Pemba Sherpa.

## **8. QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS DES MEMBRES :**

Le Président donne la parole à tous ceux qui le souhaitent, en particulier pour aborder des sujets non prévus à l'ordre du jour, ou pour faire des suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h, rendez-vous étant d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

26 personnes se sont retrouvées ensuite pour un excellent déjeuner pris au Restaurant le Français, chacun payant son propre repas.

Fait à Bourg-en-Bresse le 28 mars 2011.

